

Réf: Dossier N° 021400

Avis de constitution

SOCIETE « GENESIS HOSPITALITY IMMO FUND » en abrégé «

Abidjan, Cocody, Mermoz, Lot 81

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 04/06/2021 reçus par Me COULIBALY K.EDITH SYLVIANE , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 09/06/ 2021, il a été constitué une SA aux SOCIETE « GENESIS HOSPITALITY IMMO FUND » en abrégé «

L'investissement direct et indirect dans des Actifs Immobiliers qu'elle donne en location ou qu'elle fait construire exclusivement en vue de leur location, qu'elle détient directement ou indirectement, y compris en état d'achèvements, toutes opérations nécessaires à leur usage ou à leur revente, la réalisation des travaux toute nature dans ces Actifs Immobiliers, notamment les opérations afférentes à leur construction, leur rénovation et leur réhabilitation en vue de leur location, a faculté de recourir à l'endettement ; L'investissement dans des Actifs Financiers et notamment des instruments financiers (actions, obligations, titre de créances, OPCVM, dépôt à terme...), des instruments financiers à terme ; titre accessoire, la société peut également acquérir, directement ou indirectement en vue de leur location, des meubles meublants, des biens d'équipement et des biens meublés affectés aux immeubles détenus et nécessaires au fonctionnement à l'usage et à l'exploitation de ces derniers par un titre accessoire, la société peut faire des prises de participations au capital de toutes sociétés immobilières de l'industrie touristique particulièrement hôtelier, immatriculées en Côte d'Ivoire, les prises de participation en capital seront généralement complétées par du quasi-capital (prêts participatifs, obligations convertibles, comptes courants d'actionnaires) destiné à renforcer les fonds propres de la société cible. Dans les conditions et limites prévues par la Loi et telles que précisées dans la note d'information de GENESIS HOSPITALITY IMMO FUND, les actifs Immobiliers peuvent pas être acquis exclusivement en vue de leur revente.

100,000,000 F CFA divisé en (02) Actions de Cinquante Millions (50,000,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 02 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'actionnaire

Abidjan, Cocody, Mermoz, Lot 81

M THIAM YIGO FALY (PCA)

M KIE CHARLES (DG)

n°CI-ABJ-03-2021-B15-00030 du 28/12/2021 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°24047/GTCA/RC/2021 du 28/12/2021

